



Cour Jean Mazeline, 61500 Sées

**Pour plus d'information, contactez le service déchets de la CDC des Sources de l'Orne :**



09.71.49.66.34



dechets-ccsdlo@orange.fr

OU

dechets@cc-sourcesdelorne.fr



# GUIDE DU COMPOSTEUR



## Qu'est-ce que le compost ?

Le compostage est un procédé de transformation de matières fermentescibles (déchet composé essentiellement de matières organiques biodégradables). Le résultat du compostage permet d'amender les sols en améliorant leur structure et leur fertilité.

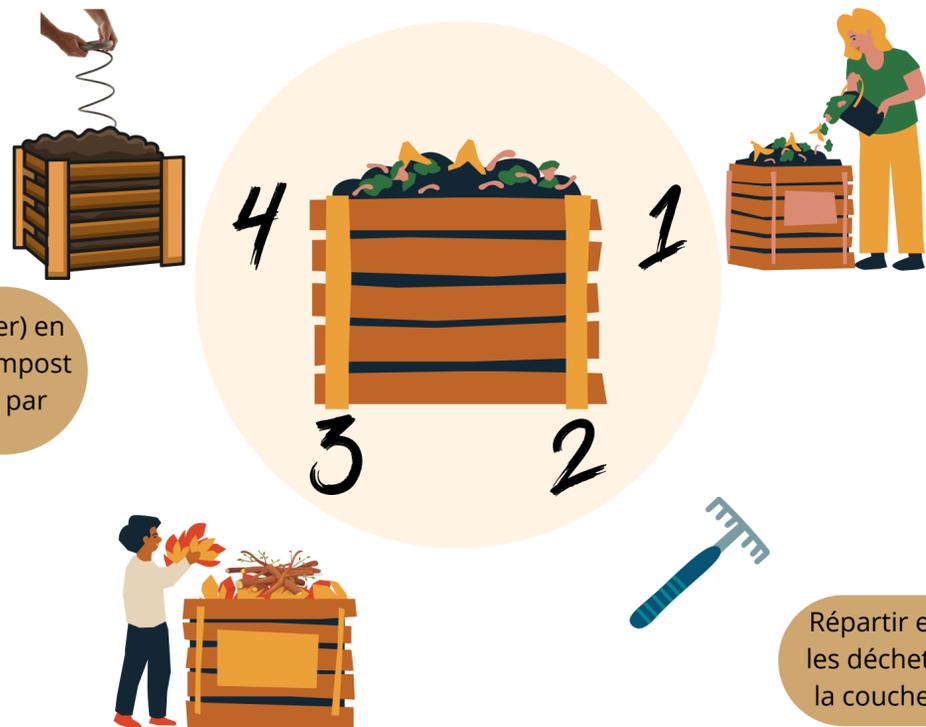
Le composteur lui va aider à faire accélérer le processus de décomposition des matières organiques.

Le compost partage avec l'humus beaucoup de propriétés comme sa capacité à retenir l'eau et sa richesse en nutriments minéraux et organiques. Il peut être utilisé en tant qu'amendement ou engrais pour enrichir les sols. Un engrais naturel et gratuit.

## Comment bien s'occuper de son composteur ?

Vous aurez besoin de déchets organiques, d'oxygène (déjà présent dans l'air) et d'humidité.

Pendant, il faut respecter le bon ordre des étapes suivantes :



## Les règles du compost

### Les déchets à mettre sans modération



Epluchures de fruits et légumes ainsi que les légumes "moches" ou moisis



Marc de café et sachets de thé, thésanes

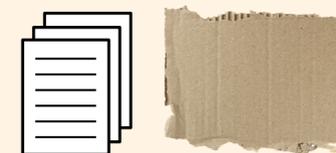


Fleurs fanées, tas de feuilles, branches



Plantes d'intérieur

### Les déchets à mettre en petite quantité



Papiers et cartons



Les pâtes et le riz



Les agrumes



Fruits à coque

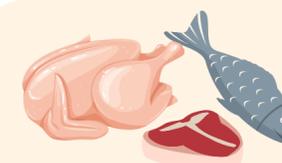


Le pain



Herbe

### Les déchets à ne pas mettre



Les viandes (bovines, poissons, poulets) et fruits de mer



Litière d'animaux, poussière



Sac plastique et sac biodégradable



Croutes de fromage, gros morceaux de pain, corps gras